

## BULLETIN ADHESION / DON 2025

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Adresse mail : \_\_\_\_\_

Etablissement d'accueil : \_\_\_\_\_

**Adhérez, devenez administrateur(trice)** car nous devons être solidaires pour faire aboutir les projets en cours et en initier de nouveaux, toujours dans le souci de trouver des solutions sur tout le parcours de vie des personnes accompagnées.

D'avance, nous vous remercions de votre générosité et de votre soutien.

Vous pouvez choisir l'une des options suivantes :

Être **Adhèrent** - Cotisation annuelle **2025** de **60 €**

Je souhaite adhérer à l'association AFDAEIM en tant que :

« **Parent** » ou « **Ami** » ou « **Personne accompagnée** »

*Indiquer obligatoirement une seule des mentions ci-dessus, et rayer les autres.*

Être **Donateur** pour un montant à votre convenance :

30 €  50 €  100 €  Montant libre

Être **Adhèrent et Donateur**

80 €  95 €  115€  165 €  Montant libre

**Paiement de l'adhésion/don par chèque : Les chèques sont à établir à l'ordre de : AFDAEIM**

Il est possible d'effectuer le versement par fractionnement en 3 chèques (un chèque de 20 € à la date de demande d'adhésion et 2 chèques retirés mensuellement).

Merci de renvoyer ce bulletin avec votre règlement à : AFDAEIM - 1 allée du Paradis - 93240 Stains

**Paiement de l'adhésion/don par virement bancaire :**

Le règlement de l'adhésion et/ou de l'envoi de dons peut être fait par virement mais l'envoi du bulletin d'adhésion reste obligatoire et peut être transmis par courriel. Vous pouvez faire la demande des coordonnées bancaires de l'association à l'adresse suivante : [contact@afdaeim.fr](mailto:contact@afdaeim.fr)

Précisions :

- Votre adhésion vous permet de voter aux Assemblées Générales et de participer aux instances associatives
- Votre don soutient l'association mais ne vous permet pas de voter aux Assemblées Générales ni de participer aux instances associatives
- Vos adhésions et dons vous permettent de bénéficier d'une **réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % de leur montant.**
- Environ la moitié de la cotisation de 60 € est rétrocédée à l'UNAPEI (organisme national qui agit en faveur des personnes handicapées auquel l'AFDAEIM est adhérente).

Date : \_\_\_\_\_ Signature